

DATE DE PUBLICATION : 3 juillet 2013

Le directeur général des Études et des Relations internationales,

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Études et des Relations internationales le 3 septembre 2012 ;

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur, le 13 janvier 2012 ;

DÉCIDE,

Délégation permanente est donnée à M^{me} Claire TILLIETTE, chef du Cabinet de la direction générale des Études et des Relations internationales, et en cas d'absence et d'empêchement à M. Richard FORESTIER, adjoint au chef de Cabinet de la direction générale des Études et des Relations internationales, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction générale des Études et des Relations internationales, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2013

Marc-Olivier STRAUSS-KAHN